

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 97 (1961)

Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62798. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.. • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



endanges

avaux

un district situé entre
de Lausanne et Vevey,
chef-lieu est Cully,
à Chexbres par la route
à Corniche.

comprend l'ensemble
terres que possédait
éque de Lausanne sur les
is du Léman.



PARTIE CORPORATIVE

VAUD**VAUD***Invitation à tous les collègues*

Le premier jour des cours de perfectionnement SPV de Crêt-Bérard se terminera par un récital de piano, donné par M. Willy Rochat, de Lausanne (**mercredi 25 octobre à 20 h. 30**).

La seconde soirée sera consacrée à la projection de films d'enseignement (**jeudi 26 octobre à 20 h. 15**).

Les cours se termineront par l'audition **d'ensembles orchestraux** de jeunes gens et jeunes filles de la région d'Yverdon, dirigés par notre collègue Daniel Ronget. (**Vendredi 27 octobre à 14 h.**)

Tous les membres du corps enseignant sont gracieusement invités à assister à ces diverses manifestations : ils seront cordialement reçus à Crêt-Bérard par les organisateurs et les participants.

*Le Comité central***Université populaire**

L'Université populaire poursuit son activité toujours plus appréciée. Cette année encore, des cours nombreux et variés sont mis à la disposition du public. Le succès des cours décentralisés semble également s'affirmer de plus en plus.

Nous nous faisons un plaisir de publier ici la liste des cours pour la saison d'hiver 61-62, ainsi que quelques renseignements complémentaires.

Merci aux responsables, félicitations et bon succès.
G. Eh.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Inscriptions :

A Lausanne

Au secrétariat, rue Pichard 12 (2e étage), tél. 22 43 48. Compte de chèques et virements postaux II. 106 06. — Le secrétariat est ouvert, du 25 septembre au 27 octobre : de 14 h. à 19 h. (le samedi de 10 h. à 12 h.); dès le 30 octobre : de 14 h. 30 à 18 h. 30 (sauf le samedi).

A Vevey

Association des intérêts de Vevey et environs, place de la Gare, dès le 25 septembre : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

A Montreux

Office du tourisme de Montreux, Grand-Rue 8, dès le 25 septembre : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30.

A Yverdon

Bureau de renseignements, M. Marcel Chapuis, rue du Lac 1, dès le 25 septembre, pendant l'ouverture du magasin ; M. François Meystre, secrétaire, rue R.-de-Guimps 28, tél. 2 38 78.

A Nyon

Librairie-papeterie H. Chapallaz, rue de la Gare 1, et par téléphone (No 9 55 04, Nyon).

A Payerne

M. André Vuilleumier, libraire.

A Moudon

Pharmacie Moudonnaise, et par correspondance au secrétariat U.P.L., section de la Broye, case postale, Moudon.

Durée des cours

Ouverture du semestre d'hiver : 16 octobre 1961 (durée 18 semaines).

Ouverture du semestre d'été 1962 : 9 avril 1962 (durée 12 semaines).

Aucun certificat ni diplôme n'est exigé pour s'inscrire aux cours de l'Université Populaire de Lausanne. — L'élève peut s'inscrire à tous les cours qu'il désire.

Finance de cours

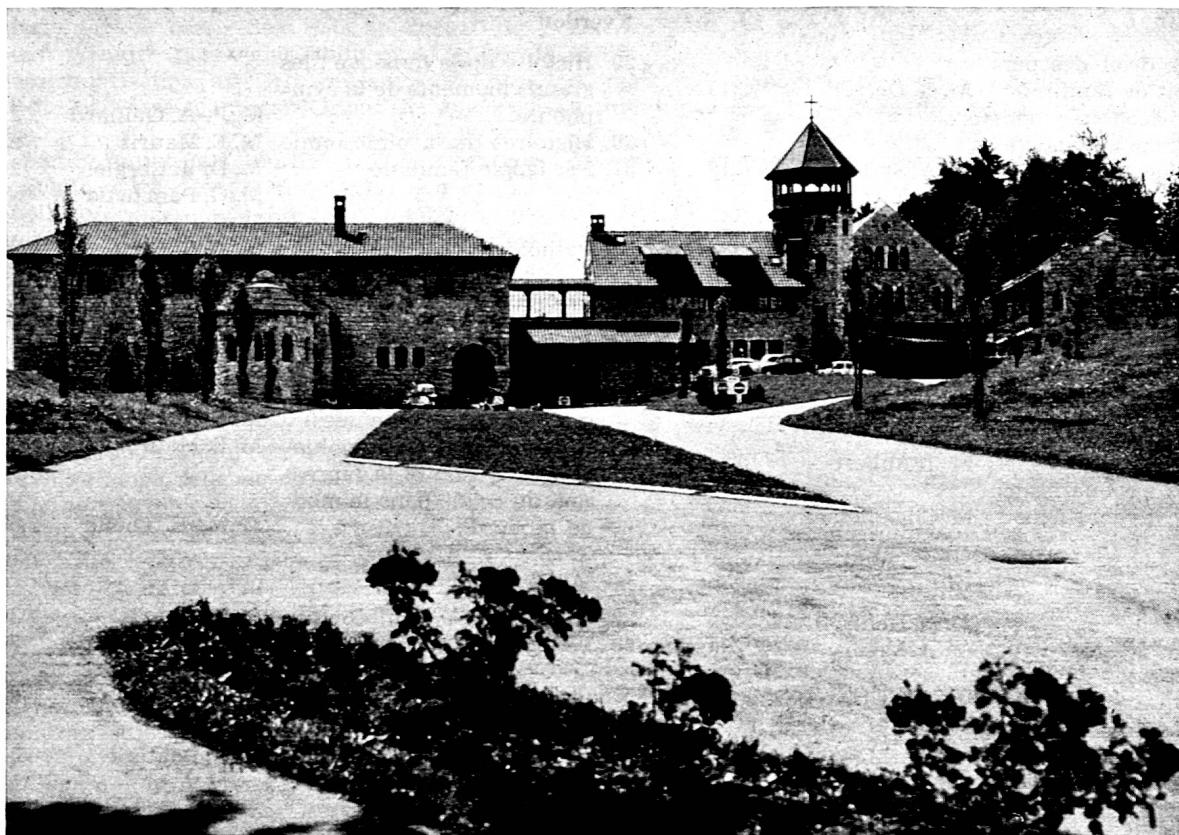
Fr. 7.— par cours semestriel d'une heure hebdomadaire ; Fr. 12.— par cours semestriel de deux heures hebdomadaires. — Pour les membres individuels de l'Association pour l'Université Populaire de Lausanne : Fr. 6.— par cours semestriel d'une heure hebdomadaire ; Fr. 10.— par cours semestriel de deux heures hebdomadaires.

Compte de chèques et virements postaux II. 106 06.

Lausanne

1. Initiation à l'art : Italie romane	M. P. Cardinaux	11
2. Histoire de la musique : la musique de piano des romantiques	M. P.-A. Gaillard	12
3. Musique contemporaine	M. C. Regamey	12
4. Connaissance de la peinture : la figuration du corps humain, de la préhistoire à Picasso	M. J. Monnier	13
5. Cinéma et culture		13
6. Connaissance du cinéma (projections commentées)	M. F. Buache	14
7. Aspects du nouveau roman	M. J.-L. Seylaz	15
8. Littérature sociale	Mme A.-M. Matter	16
9. Littérature italienne : la Divine Comédie de Dante Alighieri	M. F. Chiappelli	16
10. Histoire des civilisations : la civilisation grecque	M. L. Mauris	17
11. La marche à la seconde guerre mondiale	M. P.-L. Wanner	17
12. Evolution de l'humanité : la religion des peuples archaïques et la présence d'une mentalité primitive chez les civilisés	M. H. Germond	18
13. Histoire de la philosophie	M. H.-Chs Tauxe	18
14. Pédagogie familiale	M. F. Ramseyer	19

(Suite à la page 604)



Crêt-Bérard, centre religieux romand

Cours de perfectionnements SPV 1961

Crêt-Bérard 25, 26 et 27 octobre

PROGRAMME, HORAIRE, CONDITIONS

ont paru dans l'« Educateur » du 8 septembre dernier. Nous vous prions de vous y reporter.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Au moment où paraîtront ces lignes, nous aurons probablement été obligés de refuser les dernières inscriptions pour le cours « supérieur ».

Par contre, en vous inscrivant immédiatement, vouserez encore certains d'être acceptés pour les cours « moyen » et « inférieur ».

LA CONFÉRENCE

du mercredi 25 octobre à 17 h. sera donnée par **M. Théo Bernet**, professeur au Collège secondaire de Vevey. Son titre : « **Les mathématiques ont changé de visage** ».

En effet, « l'évolution de la pensée mathématique de ces cent dernières années est marquée par la création de concepts nouveaux dont l'usage dans toutes les branches des mathématiques a totalement transformé ces dernières. Il s'ensuit que les pratiques scolaires n'ont plus grand rapport avec les mathématiques du XX^e siècle. Il faudra tôt ou tard, dans tous les degrés de l'enseignement, se mettre en accord avec elles afin de profiter des nouveaux moyens de pensée qu'elles nous offrent. » (Le conférencier).

Il est de la plus grande importance pour nous, enseignants primaires, de nous initier peu à peu à ces nouveaux concepts, afin que nous soyons prêts, au moment opportun, à les introduire dans notre enseignement. M. Bernet va commencer à défricher pour nous une voie entièrement nouvelle. Nous devons l'en remercier d'avance et nous réjouir de son apport à une collaboration secondaire-pri matiale.

BULLETIN D'INSCRIPTION à remplir, à détacher et à retourner à Pierre Badoux, Epenex 3, Chavannes/Renens, jusqu'au 7 octobre.

Je m'inscris :

(souligner * comme interne
ce qui * comme externe
convient) * comme « partiel »

Je suivrai :

(souligner * le cours « inférieur »
ce qui * le cours « moyen »
convient) * le cours « supérieur »

Les « partiels » voudront bien tracer ci-dessous des croix pour ce qu'ils désirent :

1er jour 2e jour 3e jour

déjeuner _____
diner _____
souper _____
couche _____

Je paierai la finance de participation au début du cours.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

No de téléphone : _____

(Suite de la page 602)

15. Droit civil : droit des personnes, droit de famille	M. G. Derron	19
16. Principes d'économie politique : l'entreprise moderne et ses problèmes	M. A. Stalder	19
17. Mathématiques générales (cours élémentaire)	M. G. Kolb	20
18. Mathématiques (cours supérieur)	M. G. Vincent	20
19. Physique : quelques chapitres de physique biologique	Mlle T. Kousmine	20
20. Chimie organique	M. J.-M. Bastian	21
21. Géologie du pétrole	M. M. Burri	21
22. Biologie végétale	M. P.-E. Pilet	22
23. Biologie : le monde des animaux	M. J. Aubert	22
24. Nos oiseaux : connaissance des oiseaux de chez nous	M. Chs Chessex	23
Vevey		
25. Littérature française : J.-J. Rousseau	M. H. Hentsch	23
26. Pathologie végétale	M. A. Savary	23
Montreux		
27. Histoire de la musique : l'opéra et l'oratorio	Mlle L. Merminod	24
28. L'atome dans l'univers et la matière vivante	M. O. Budry	24

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Assemblée générale bisannuelle

Rappel : Cette assemblée se tiendra le samedi 30 septembre à Orbe.

Programme :

- 8 h. 30 Travail pratique : préparation aux jeux.
- 11 h. 00 L'école à mi-temps, les expériences de Vanves par M. Perrochon, inspecteur cantonal de gymnastique.
La formation des maîtres de gymnastique en France et en Suisse, par M. N. Yersin.
- 12 h. 30 Dîner.
- 14 h. 30 Assemblée générale statutaire.

Pour de plus amples renseignements, consulter l'*« Educateur »* du 22 septembre.

Le comité AVMG

GENÈVE

Séance plénière du 20 septembre 1961 à l'international

Objet. — Plus de 200 collègues, dames et messieurs, ont répondu à la convocation d'urgence du comité mixte pour prendre connaissance des faits nouveaux relatifs à la revalorisation de nos traitements 1961-62, et discuter des démarches en cours et à venir du comité.

Le consciencieux P.V. de la dernière séance, rédigé et lu par Sottaz, est approuvé.

Yverdon

29. Histoire de la musique : les grands moments de la symphonie	M. P.-A. Gaillard	25
30. Histoires de la philosophie	M. E. Mauris	25
31. Pédagogie familiale	M. Dr J. Bergier	26
	M. G. Panchaud	
32. Pathologie végétale	M. C. Pahud	
	M. A. Savary	27
La Côte-Nyon		
33. Introduction à la musique contemporaine	M. J. Mottaz	27
34. Connaissance du cinéma (projections commentées)	M. F. Buache	28
35. Histoire de la philosophie	M. E. Mauris	29
36. La prévention et la répression du crime dans le monde moderne	M. M.-H. Thélin	29

La Broye-Payerne

37. Histoire de la philosophie	M. E. Mauris	30
38. Pédagogie familiale	M. F. Ramseyer	30

Moudon

39. Problèmes et idées-clés de la science actuelle	M. F. Baatard	31
40. Histoire de la musique : l'opéra et l'oratorio	Mlle L. Merminod	31

Postes au concours

Bournens : Institutrice primaire.		
Champtauroz : Maîtresse de travaux à l'aiguille.		
Gingins : Maitresse ménagère.		
Gollion : Institutrice primaire.		
Le Chenit : Maitresse ménagère au Sentier.		
Le Pont : Maître de la classe supérieure.		
Morrens : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1961.		
Neyruz : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 25 octobre 1961. Obligation d'habiter le collège.		
Roche : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 15 ou 20 octobre 1961.		
Repraz : Maitresse de travaux à l'aiguille.		
Saint-Prex : Maitresse ménagère. Entrée en fonctions : immédiatement.		

Gymnastique, section Aigle

Elle a lieu tous les vendredis à 17 heures au local de gymnastique d'Aigle.

J.-P. C.

GENÈVE

Communication du comité. — Le président Journet, qui dirigera avec brio et clarté l'assemblée, évoque le problème de l'allemand en ce sens qu'il reste pendant, vu que l'intégration des 2 fois 35 minutes dans l'horaire normal ne peut avoir lieu, selon M. le directeur Jotterand, au cours de la revalorisation qui va déployer ses effets.

Revalorisation. — Ce point principal de l'ordre du jour fait l'objet, de la part de notre président, d'un exposé circonstancié et objectif. La correspondance échangée entre M. A. Borel, chef du DIP et le Comité

mixte, d'une part; des renseignements de dernière heure, d'autre part, nous obligent à refuser le projet de revalorisation du DIP, présenté au Conseil d'Etat et qui doit être soumis au Grand Conseil le 29 septembre.

Car ce projet, que Journet nous lit *in extenso*, devait contenir notre désapprobation, en lieu et place de laquelle un paragraphe fut introduit pour signaler que notre situation serait réglée lors de la Réforme de l'enseignement secondaire inférieur. Or, la situation que nous apporte le projet compromet gravement le recrutement futur de notre profession, en *consacrant un écart double de l'actuel*, entre nos traitements et ceux de maître de l'ESI. Que ces derniers aient réussi à faire admettre leur point de vue par le chef du Département, c'est leur affaire, mais que l'on renvoie à un avenir problématique un *ajustement équitable de notre situation* à celle de nos collègues secondaires, cela nous ne pouvons l'admettre.

L'UIG ne saurait être complice de ceux qui font tout pour rendre difficile recrutement des serviteurs de notre Ecole primaire — déjà menacée par une réforme discutable et discutée — et agrandir ainsi le fossé existant entre les deux stades de la scolarité obligatoire, alors qu'il doit être comblé !

Discussion. — Très objectif et digne, le débat se déroule au sujet de l'attitude que nous devons adopter vis-à-vis du projet de revalorisation du DIP. *Faut-il l'accepter*, quitte à revoir notre situation plus tard ? ou *le rejeter* en courant le risque de ne rien obtenir avant le renouvellement de nos autorités cantonales ?

NEUCHÂTEL

Avis

Les maîtres de 9e sont invités à s'intéresser sérieusement à l'excellent matériel HEBEL pour dessein technique.

Renseignements auprès du collègue F. Perret, Valanges 40, Neuchâtel.

Assurance scolaire

Nous nous permettons de rappeler et recommander l'Assurance scolaire instituée dans nos écoles par la CCAP, appuyée par l'Etat, et instaurée dans un but éducatif d'économie et de prévoyance. Voir aux annonces.

Décès

Subitement, à l'âge de quatre-vingts ans, notre ancienne collègue, Mlle Lina Wirth, est décédée le 14 septembre dernier.

Mlle Wirth enseigna les travaux à l'aiguille au Locle avec beaucoup de conscience et d'habileté durant plusieurs décennies. La pénurie de personnel l'engagea à poursuivre sa tâche jusqu'en 1951.

Dans son oraison funèbre, le pasteur releva la compétence, les qualités de dévouement et de serviabilité de la défunte et l'influence prépondérante d'une foi chrétienne réelle sur toute son activité et ses relations.

Cette maîtresse s'était rattachée à la SPN dont elle était encore membre auxiliaire. Elle prit part avec intérêt à nos divers travaux. Elle s'associa, en particulier,

G. Piguet ouvre les feux en signalant le double danger :

1) pour la profession enseignante en général, de disposer les différents ordres de l'enseignement ;

2) pour les maîtres primaires en particulier, d'oublier que leurs traitements sont fonction : et du nombre de degrés qu'on leur confie et de la formation professionnelle qu'on exige d'eux.

Le président ajoute qu'il faut différencier, en ce qui nous concerne, les deux questions *revalorisation* et *réforme*, le DIP voulant au contraire les lier pour nous faire admettre une situation provisoire grâce à des promesses lointaines et vagues.

Tous les orateurs — G. Piguet, Saulnier, B. Girod, Mlle Chavanne, Rudin — approuvent les propositions et l'attitude sans équivoque du Comité mixte. Journet répond avec pertinence à toutes les questions posées, de sorte qu'à l'unanimité, l'assemblée fait confiance au comité en lui accordant les *pleins pouvoirs* et le chargeant de toutes démarches utiles jusqu'à ce que nous obtenions entière satisfaction.

Propositions individuelles. — Soldini signale que nous avons obtenu ce que l'UIG avait demandé en faveur des maîtres principaux, à quelques différences près, qui se justifient.

Nous tenons, dans ce cas particulier, à remercier le DIP pour sa compréhension rapide et efficace.

E. F.

P.-S. — Entre le moment où cet article a été rédigé et sa parution, nos démarches ont été couronnées de succès.

NEUCHÂTEL

à plusieurs de nos grands voyages de printemps accompagnée de sa vénérée mère plus que nonagénaire et encore si alerte et avide de savoir.

Aimable et cordiale, notre collègue nous laissera un souvenir durable.

W. G.

L'ESPÉRANTO A L'ÉCOLE

Rencontre

La Sagne, 21-22 octobre 1961

Après Les Bois (1958) et Neuchâtel (1959 et 1960) voici le tour de La Sagne de recevoir les éducateurs espérantistes de Suisse. Cette manifestation « l'espéranto à l'école » a chaque année suscité beaucoup d'intérêt. Le public est accouru nombreux, la presse et la radio sont venues interviewer et bien des collègues ont pris conscience de la nécessité d'introduire peu à peu l'espéranto dans nos écoles, si nous voulons suivre ce qui se fait dans ce domaine dans les autres pays.

La rencontre de cette année verra une intéressante collaboration enfants-adultes qui ne peut laisser indifférents les éducateurs. Et le programme touche à un sujet d'actualité brûlante : Les Nations Unies. Les musiciens seront intéressés par le concert qui permettra une confrontation latin-espéranto au point de vue vocal. Voilà quelques faits qui susciteront non seulement l'intérêt des lecteurs de notre journal, mais donneront certainement à bien des collègues l'envie de participer à cette rencontre. Qu'ils n'hésitent pas, et annoncent leur participation.

Programme**Samedi 21 octobre**

- 15.00 Ouverture de l'exposition « Les Nations Unies » montée par les deux classes supérieures de La Sagne.
- 16.00 Rendez-vous à La Croix-Blanche.
- 17.00 Présentation de clichés en couleurs sur la vie à La Sagne avec commentaire en espéranto, ceci afin de permettre à chacun de se faire une bonne idée de la sonorité de la langue.
- 18.00 **Souper pique-nique.** (Vous recevrez soupe et thé, apportez le reste. Nous avons choisi cette formule pour permettre à chacun de participer à cette rencontre.)
- 20.15 **Soirée** (Grande salle communale, La Sagne-Crêt). Salutations de MM. William Botteron, président de commune, et Numa Vuille, président de la Commission scolaire.
Chants et récitations des élèves du cours d'espéranto de La Sagne (en espéranto).
Salutations des dirigeants du mouvement espérantiste (en espéranto).
Chants et récitations des élèves du cours d'espéranto du Collège latin de Neuchâtel (en espéranto).
Causerie de M. Charles Ecabert, professeur de latin à Neuchâtel et président central des Educateurs espérantistes de Suisse : « L'espéranto, langue du 20e siècle ».
Récitations et chants d'élèves (en espéranto).
Conférence de M. Eric Descœudres, rédacteur de « Coopération » : « Les Nations dites Unies ».
Clôture de la soirée par une visite de l'exposition.

Possibilité de passer la nuit et de recevoir le petit déjeuner à La Sagne, chez les habitants. Mais prière de vous annoncer à temps !

Dimanche 22 octobre

- 9.45 **Culte** espéranto-français (église de La Sagne). Pasteur : Edouard Waldvogel.
- 11.15 Présentation de films sur les Nations Unies.
- 12.45 **Diner pique-nique.** (Vous recevrez soupe et thé, apportez le reste).
- 15.00 **Concert** (à l'église).
Salutations de M. Robert Huttenlocher, pasteur. Présentation de l'église par M. Claude Gacond, inst. (en espéranto).
Présentation du concert par M. Charles Ecabert, professeur. — Organiste : Michel Frésard, Les Chœur d'enfants : les deux classes supérieures de Genevez. — Ténor : Robert Kubler, Neuchâtel. —

La Sagne. — Voix de femmes : Andrée Gacond et Colette Ducommun, soprani, et Marie-Elise Stauffer, alto. — Directeur : Julien Junod, instituteur.

Programme :

Fantaisie en ut majeur de J.-S. Bach.
Magnificat de Bernard Reichel (ténor).
Plein jeu en ré de Nicolas de Grigny.
Laudate dominum de Charles Ecabert (ténor).
Récit de Cornet (2e couplet du Sanctus) de François Couperin le Grand.
Pie Jesu, Requiem de Gabriel Fauré (ténor).
Nun komm, der Heiden Heiland, choral de Leipzig BWV 659 de J.-S. Bach.
Halleluja, cantate de César Franck, chantée en espéranto dans la version de Charles Ecabert (Chœur d'enfants et trois voix de femmes).
Plein jeu en sol majeur de François Couperin le Grand.
Ho granda Jezuo, choral de J.-S. Bach chanté en espéranto dans la version de Lorenz Urbano (ténor).
Chromhornne en Taille de François Couperin le Grand.
Dankemo de A. Hammerschmidt chanté en espéranto dans la version de Lorenz Urbano (ténor).
Plein jeu (premier couplet du Kyrie) de François Couperin le Grand.
Pregho de François Demierre, chanté en espéranto dans la version de Lorenz Urbano (ténor).
Grand plein jeu en sol majeur de Gaspard Corrette.

Ce concert intéressera les musiciens et les linguistes, car il permettra une confrontation latin-espéranto au point de vue vocal. Et nul autre n'est aussi bien placé que M. Charles Ecabert pour donner ses impressions à ce sujet, puisqu'il est non seulement latiniste, mais aussi compositeur et espérantiste.

Renseignements divers. — Cette manifestation est ouverte à chacun. Mais nous vous prions de bien vouloir vous annoncer à temps. Pensez en effet aux organisateurs ! Inscriptions et renseignements auprès de Claude Gacond, instituteur, **La Sagne** (NE). Téléphone (039) 8 31 62.

Prix : manifestation complète : soupe et thé aux repas, nuit, petit déjeuner : Fr. 10.— (enfants Fr. 5.—). Participation partielle : Fr. 5.— par jour, enfants Fr. 2.50.

Section neuchâteloise
des Educateurs espérantistes de Suisse.

assurance

scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'**ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE**, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la
Caisse cantonale d'assurance populaire
avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

JURA BERNOIS**A Courtedoux, une retraite bien méritée**

Samedi 15 juillet dernier, les autorités communales et scolaires, le corps enseignant et tous les élèves ont pris congé, comme il se devait, de M. François Joly, instituteur à Courtedoux, depuis 93 semestres dans cette localité. Dans une classe décorée avec goût, la manifestation durant laquelle M. Abel Babey s'est révélé un ordonnateur parfait, s'est déroulée sous le signe de la reconnaissance émue.

Il appartenait à M. René Domont, maire, de souhaiter la bienvenue à l'assistance dans laquelle on remarquait la présence de la parenté de M. Joly, que la Commune de Courtedoux avait eu la délicatesse d'inviter, ainsi que de diverses personnalités du monde pédagogique régional. Il le fit en termes fort courtois et saisit l'occasion pour prendre congé de M. Joly qui quitte sa classe après une carrière on ne peut plus féconde et, le fait mérite d'être signalé, sans autres absences que celles dues au service militaire (donc sans avoir eu recours une seule fois aux prestations de la Caisse de remplacement de la SIB ! - Rédaction). Aussi le magnifique cadeau que les autorités de Courtedoux ont tenu à remettre à leur instituteur est amplement mérité et chacun l'a fort bien compris.

M. Michel Salomon, président de la commission scolaire, exprima ensuite sa reconnaissance au maître modèle qui s'en va, tout comme à son épouse qui fut durant plusieurs années la présidente avisée du comité de surveillance des ouvrages féminins.

M. le curé Gigon se plus à relever les grandes qualités de cœur de M. Joly, maître chrétien avant tout, qui prêcha par l'exemple sans jamais faillir.

Puis dans un compliment fort bien senti, une élève s'adressa à M. et Mme Joly alors que deux de ses camarades remettaient cadeau et fleurs.

M. l'inspecteur Pétermann, représentant de la Direction de l'instruction publique du canton, apporta remerciements et vœux à M. Joly pour son inlassable dévouement à la cause de l'école et pria Mme Joly de trouver dans ce flot d'éloges la part de reconnaissance qui lui revient.

M. Abel Babey se fit l'interprète du corps enseignant et exprima, par des paroles touchantes, les sentiments émus que le départ d'un excellent collègue fait brusquement apparaître. Il exhorte les élèves à garder longtemps intact le souvenir lumineux du maître qui s'en va et de l'exemple sans reproche qu'il donna.

M. Roland Prudat, instituteur à Courtemaîche, président de la section d'Ajoie, apporta à M. Joly le témoignage de profonde reconnaissance pour le travail fructueux accompli pour la corporation des enseignants. Il rappela de façon détaillée le rôle très en vue que M. Joly a joué tout au long de sa carrière tant sur le plan du district que du canton, puisqu'il a passé plus de trente années aux leviers de commande des institutions corporatives et qu'il s'est fait le champion de la défense des droits des membres du corps enseignant.

M. Louis Petignat, instituteur à Epiquerez, à l'époque successeur probable et maintenant successeur certain de M. Joly, eut pour ce dernier des paroles bien senties et joignit ses vœux à ceux déjà exprimés.

Les nombreux discours, encadrés de très beaux chants, prirent fin par les remerciements que M. Joly adressa à tous ceux qui avaient tenu d'une manière ou d'une autre à prendre si aimablement congé de lui. Visiblement ému, il tint à remercier la Providence qui lui a conservé une excellente santé, rendit hommage à son épouse, compagne modèle, et à ses chers parents qui lui ont permis de se vouer à la tâche combien noble

d'éducateur. Une ultime fois il eut encore, comme toujours, d'affectionnées paroles pour ses élèves desquels il se sépare non sans peine.

La cérémonie terminée, tous les participants se retrouvèrent au restaurant du Cheval-Blanc où la Commune offrit une collation excellemment servie par la famille Salomon.

Ce fut alors au tour de M. le Dr Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, de souhaiter à M. Joly une heureuse retraite et, en s'inspirant de la magnifique carrière pédagogique qui se termine, d'émettre quelques considérations bien choisies sur le rôle que doit jouer chaque éducateur dans la société d'aujourd'hui. Pour les futurs enseignants, M. Guéniat releva que cette carrière est un exemple dont ils devraient souvent se souvenir.

Quant à M. Feignoux, directeur de l'Ecole normale ménagère, c'est en termes fort amicaux qu'il s'adressa à M. Joly et ce en tant que camarade et ami de la promotion 1915.

Puis M. Kilcher, maire de Beurnevésin, se fit l'interprète de la parenté de M. Joly pour remercier la Commune de Courtedoux de son invitation si hautement appréciée.

Il appartint alors à M. Domont, maire, de clore la manifestation officielle, d'ailleurs admirablement réussie, durant laquelle reconnaissance et vœux firent ressentir mieux qu'on ne pourrait le rapporter tout ce que Courtedoux doit à M. Joly.

Après ces moments d'intense émotion devant cette dernière classe, réjouissons-nous de savoir M. Joly dans une santé qui lui permette de jouir d'une retraite bien méritée, et aussi longue et paisible que sa magnifique carrière fut féconde.

VILLE DE NEUCHATEL
ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE
DES ARTS ET MÉTIERS

Mise au concours d'un poste complet de maître de branches générales

Enseignement du français, du calcul, de la comptabilité et de l'instruction civique.

Obligations : légales.

Traitements : légal.

Entrée en fonctions : printemps 1962 (début de l'année scolaire).

Les candidatures manuscrites, accompagnées des pièces à l'appui, devront être adressées à M. Arnold Nagel, président de la Commission, 31, Fbg. de l'Hôpital, Neuchâtel, jusqu'au 7 octobre 1961.

Prière d'en aviser le secrétariat du département de l'Industrie, château de Neuchâtel. Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du directeur de l'école (téléphone (038) 5 25 46).

Neuchâtel, le 13 septembre 1961.
La Commission

L'orientation sans boussole

1 Activités de plein-air

Comment faire quand on n'a ni carte, ni boussole ?
Car oui, le cas peut fort bien se présenter !
Et il faut connaître tous les moyens de s'orienter dans le terrain.

Les indices

Moyen simple, très approximatif. Il est bon de vérifier l'indication donnée par un autre indice.

Vieilles églises : Le chœur est tourné vers l'est, l'entrée principale à l'ouest.

Arbres : La mousse est généralement plus fournie du côté nord. Les fruits sont colorés du côté sud.

Nids d'oiseaux : L'entrée est généralement tournée du côté soleil, au sud donc. Les apiculteurs essaient autant que possible de suivre cette règle en établissant leurs ruches.

Neige : Elle est croûtée du côté sud (action du soleil) et reste poudreuse au nord.

N'est-ce pas une de ces activités que le maître peut pratiquer avec ses élèves en dehors des programmes officiels, lors des sorties de printemps, par exemple, ou lors des courses d'école ? N'est-ce pas surtout une de ces activités que de plus en plus les colonies de vacances pratiquent ?

Exercices : Déterminer à différents endroits les points cardinaux d'après la végétation et vérifier les fautes avec la boussole.

Les renseignements oraux

Il faut s'en méfier et contrôler les dires d'une personne en interrogeant d'autres gens.

Souvenons-nous :

1. N'interroger quelqu'un que près de son domicile.

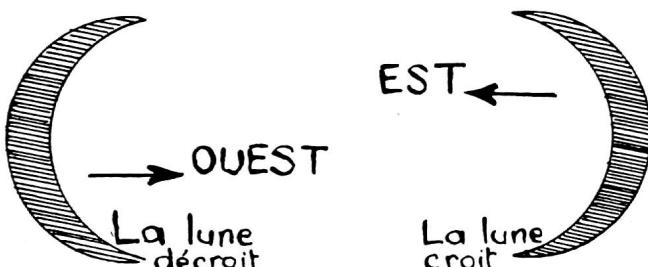
2. Poser des questions simples, obligeant à répondre de façon précise : « Où mène ce chemin ? » et non : « Est-ce bien le chemin de B. ? » ou : « Quel est le chemin de B. ? »

La lune

Elle se lève à l'est pour se coucher à l'ouest.

Le tableau suivant nous indique à quelle heure elle se trouve aux différents points cardinaux suivant sa période de lunaison.

Lunaison	Est	Sud	Ouest	Nord
Nouvelle lune	12 h.	18 h.	24 h.	
Premier quartier	12 h.	18 h.	24 h.	6 h.
Pleine lune	18 h.	24 h.	6 h.	12 h.
Dernier quartier	24 h.	6 h.	12 h.	18 h.



La lune croît : elle a la forme d'un D ; ses cornes sont tournées vers l'est.

Elle décroît : elle a la forme d'un C ; ses cornes sont tournées vers l'ouest.

C'est pourquoi on dit : « La lune est menteuse : croît (c : forme D) ; décroît (d : forme C). »

L'étoile polaire

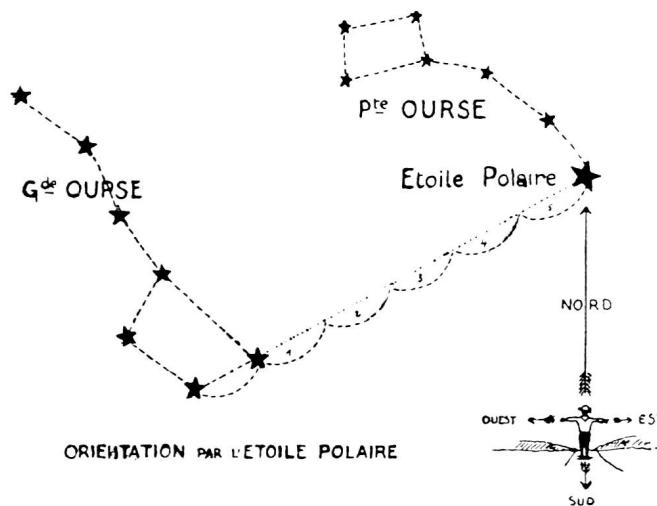
C'est une étoile peu brillante, qui indique toujours le nord. Elle est difficile à trouver sans l'aide de la constellation de la Petite Ourse, qu'on ferait mieux d'appeler casserole, vu sa forme. L'étoile polaire se trouve à l'extrémité du manche de la casserole.

La Grande Ourse (grande casserole) est très brillante, au contraire. Par elle on trouve l'étoile polaire en prolongeant cinq fois la distance représentée par le côté opposé au manche.

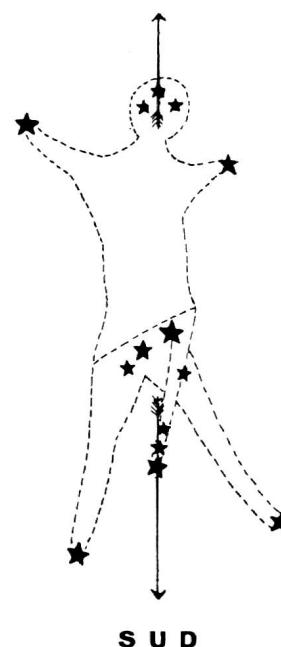
L'étoile polaire trouvée, il suffira d'abaisser une verticale depuis celle-ci jusqu'à l'horizon et d'y choisir un point de repère pour s'y rendre. C'est la direction nord que ce point indiquera... Ne nous

amusons pas à marcher en regardant l'étoile !

La constellation d'Orion, qui n'est pas visible toute l'année, donne aussi la direction sud-nord par la ligne qui joint l'extrémité de l'épée à la tête d'Orion en passant par l'étoile centrale du baudrier. Prolongeons cette ligne jusqu'à l'horizon et trouvons-y un point de repère contre lequel nous marcherons.



N O R D



Le soleil

Il y a des garçons qui, malgré un soleil aveuglant, ne savent pas désigner les quatre points cardinaux ! Il faut tout de même connaître la marche du soleil.

A 6 h., il est à l'est. A 9 h., il est au sud-est. A midi, il est au sud. A 15 h., il est au sud-ouest. A 18 h., il est à l'ouest.

Nous avons une montre, nous en déduisons les points cardinaux en regardant la position du soleil. Et puis, même système que pour la lune : abaisser une perpendiculaire sur l'horizon. En tournant le dos au soleil à midi exactement, nous obtenons à notre droite l'est, à notre gauche l'ouest et le nord devant nous.

Attention aux formules toutes faites !

Il est faux de dire que le soleil se lève à l'est pour se coucher à l'ouest. Ce dessin fait comprendre clairement la chose.

Voilà qui nous donne les points cardinaux essentiels, mais c'est à n'importe quelle heure qu'il faut pouvoir s'orienter d'après le soleil et la montre.

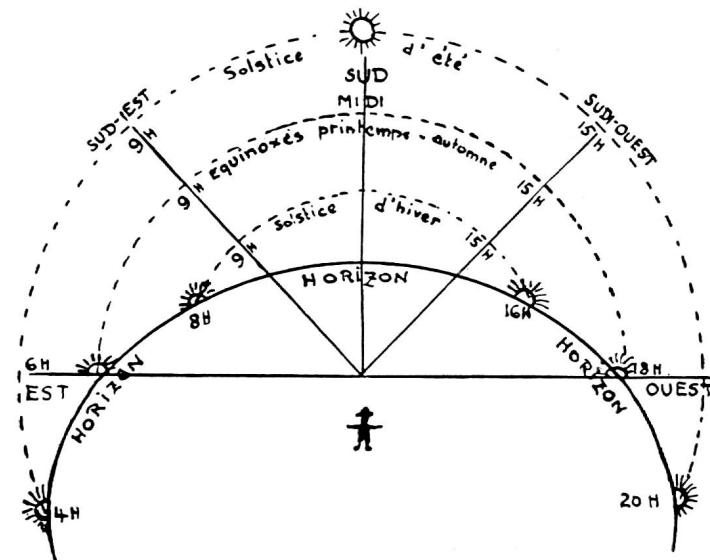
Pour trouver directement le sud

Tenons la montre horizontalement et tournons-la de façon que l'aiguille des heures soit dirigée vers le soleil (la petite aiguille doit recouvrir son ombre !). Prendons la bissectrice de l'angle formé par l'heure indiquée et midi, ou si l'on préfère partageons cet angle en deux. La ligne bissectrice indique la direction sud. Exem-

ple : il est 14 h. Le chiffre 2 est tourné vers le soleil ; la bissectrice : 13 h. (ou chiffre 1) montre le sud.

Pourquoi prendre la bissectrice ?

Le soleil réapparaît au même emplacement toutes les vingt-quatre heures ; pendant ce temps, la petite aiguille de la montre fait deux fois le tour du cadran !



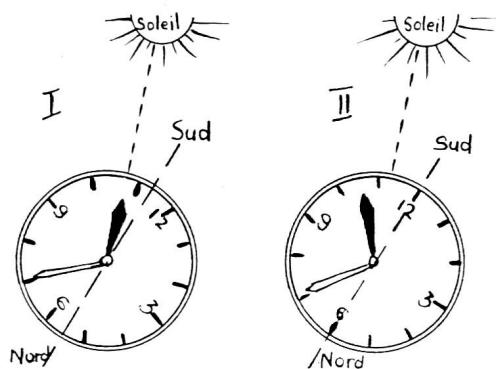
La marche apparente du soleil dans notre ciel. Il est toujours à l'est à 6 heures, à l'ouest à 18 heures. Mais il est faux de dire qu'il se lève à l'est et se couche à l'ouest.

Pour trouver directement le nord

Tenons la montre horizontalement. Divisons l'heure qu'il est par deux (horaire de 24 heures) et dirigeons le chiffre obtenu vers le soleil. Le chiffre 12 du cadran indique la direction nord. Exemple : il est 14 h. La moitié = 7. Le chiffre 7 du cadran est tourné vers le soleil, et le chiffre 12 montre le nord.

Ajoutons que, pour être tout à fait exact, il faut incliner la montre à 45 degrés, le chiffre 12 abaissé vers le sol. Pourquoi ? Pour que le pivot des aiguilles soit approximativement parallèle à l'axe de la terre (autour duquel les astres paraissent se mouvoir).

Ce sont deux moyens approximatifs, mais tout de même plus certains que les observations de la nature, par exemple.



Pour savoir toujours où se trouve le nord !

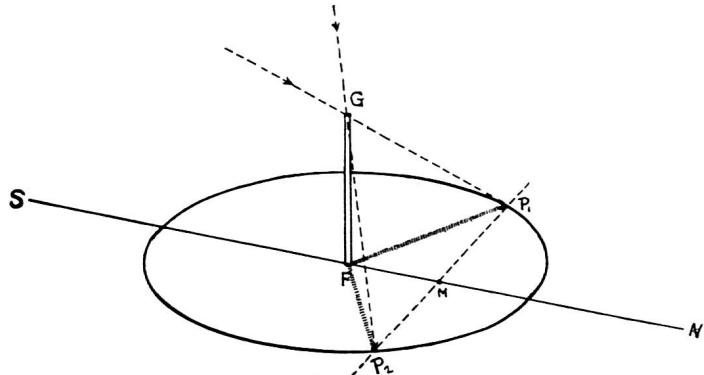
C'est le truc du gnomon : nom savant pour désigner un piquet.

Plantons-le en terre, bien verticalement (utilisons un fil à plomb, s'il le faut). Traçons autour un cercle sur le sol et observons l'ombre du gnomon.

Lorsque, dans la matinée, l'extrémité de l'ombre se trouvera exactement sur le cercle, nous marquerons l'endroit (P_1). Et nous répéterons l'opération l'après-midi, lorsque l'ombre atteindra à nouveau exactement le cercle (P_2).

Déterminons ensuite le milieu (M) et traçons de ce point la droite qui le relie au piquet. C'est la ligne du jour, indiquant le nord et le sud.

C'est en réalité une partie du méridien du lieu dont la longitude peut être trouvée au moyen d'une carte topographique.



Le cadran solaire

Reprenons le gnomon. Si nous traçons sur le cercle les points où passe l'ombre aux différentes heures, nous aurons ainsi à la fois une boussole et une montre. La difficulté est qu'on ne peut pas l'emporter.

Remplaçons alors notre disque terrestre par un disque de carton, divisons-le en seize parties : la rose des vents; puis, à l'intérieur, dessinons un deuxième cadran partagé en 24 heures, la ligne 0-12 heures correspondant à la ligne N-S. L'est sera donc à 6 heures et l'ouest à 18 heures.

Fixons ensuite au centre un bâtonnet vertical.

Si nous avons une montre, nous faisons coïncider l'ombre du bâtonnet avec l'heure correspondante sur le cadran et nous trouvons ainsi le nord. Notre disque est une **boussole solaire**.

Si au contraire nous avons une boussole, nous faisons coïncider son orientation avec celle du disque et l'ombre nous donne l'heure : notre disque est un **cadran solaire**.

Attention : Bien joli, ce truc, mais sujet à des erreurs, parce que le soleil, suivant les saisons, décrit une trajectoire plus ou moins courbe, plus ou moins

haute dans le ciel, et de ce fait l'ombre du bâtonnet n'indique pas rigoureusement la même direction à telle heure en des saisons différentes. Pour éviter l'erreur, il suffira d'incliner le cadran solaire vers le nord, de façon que le bâtonnet fasse avec l'horizontale un angle égal à la latitude du lieu (pour nous, en Suisse, 47 degrés environ). En été, tout ira très bien; en hiver, nous pourrons opérer sans grandes erreurs avec le disque horizontal. Mais si on l'incline, le soleil l'éclairera par-dessous, d'où nécessité de se placer face au nord, en tenant le cadran au-dessus du visage et en plaçant la tige de l'autre côté du disque, qui indiquera (puisque il n'est pas transparent) une graduation en sens contraire (ouest à gauche, est à droite).

Quelle heure est-il ?

Voilà un moyen très simple, mais approximatif.

Nous savons qu'à 6 heures, le soleil est à l'est; à midi, au sud; à 18 heures, à l'ouest et que, par conséquent, de 6 à 18 heures, il décrit un arc de 180° . D'où, en une heure : 15° (douzième partie de 180°). Estimons l'angle que son rayon forme avec l'horizon pour en déduire l'heure.

A vendre: Cinéma

A vendre, à prix très avantageux, un excellent projecteur cinématographique, 16 mm sonore, à l'état de neuf. Intéressante occasion.

Offres sous chiffre E.S. à l'Administration de l'*« Educateur »*, Montreux.

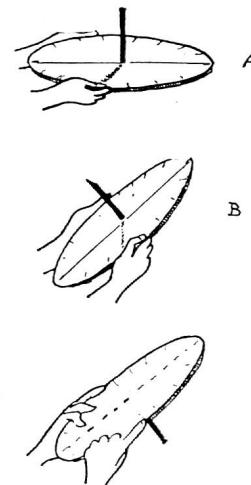
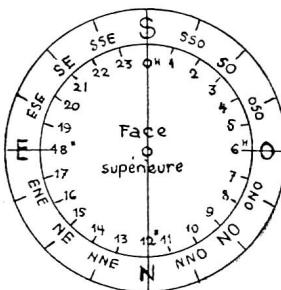
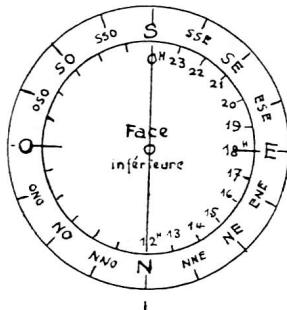
Commandez : « La Clé des champs », initiation à la lecture de la carte, à Louis Morier-Genoud, Veytaux-Montreux

1. La boussole-cadrans solaires

Les heures sont celles du passage de l'ombre du bâtonnet, quand la ligne N.-S. est orientée nord-sud.

Face supérieure : Dessus du disque. Graduation d'été pour l'emploi incliné, l'observateur faisant face au sud.

Face inférieure : Dessous du disque. Graduation d'hiver pour l'emploi incliné, l'observateur étant tourné vers le nord et regardant le disque par-dessous.



2. A. Emploi horizontal, en hiver.

B. Emploi incliné, en été.

C. Emploi incliné, en hiver (observation par-dessous).

J.J. DESSOULAVY.

SOUVENIRS DU Dr TH. SIMON

Le 4 septembre dernier, s'est éteint à 89 ans après une longue maladie, le docteur Th. Simon, le psychiatre qui a mis au point avec Alfred Binet l'échelle des tests pour la mesure de l'intelligence*.

N'ayant pas qualité pour présenter l'œuvre de Th. Simon, je me contenterai de rapporter quelques souvenirs de cet homme de bien à l'intelligence lucide et rapide.

Lorsque je l'ai connu, en 1923, le Dr Simon dirigeait à Perray-Vaucluse, non loin de Paris, un établissement officiel qui comptait environ deux cent cinquante enfants et adolescents à tous les degrés de la déficience mentale, des troubles de la mémoire à l'imbécillité profonde ; une classe réunissait les enfants capables de quelque travail scolaire. Je ne doute pas que le Dr Simon trouvât parmi ses pensionnaires et dans cette école le moyen de poursuivre ses recherches ; il était beaucoup plus attiré par les problèmes pratiques de l'instruction que par la psychologie pure ; c'est pourquoi il fut l'animateur ardent de la Société pour l'étude psychologique de l'enfant, devenue à sa demande la Société Alfred Binet, qui réunissait mensuellement ses membres pour des séances de travail ; on y lisait des rapports sur des enquêtes et des recherches faites dans des écoles, on y discutait des problèmes de méthode, et le Bulletin rendait compte de ces séances ; les participants à ces séances se soumettaient eux-mêmes à des tests avec beaucoup de bonne grâce, touchant à telle ou telle face du raisonnement, de l'imagination, etc. C'est parce qu'il a été toujours attiré par la pratique de l'enseignement que le Dr Simon s'est trouvé très près des maîtres et maîtresses d'école, particulièrement de ceux qui enseignent à de jeunes élèves.

Soucieux d'action plus que de théorie, le Dr Simon a peu publié. Toutefois, signalons ses conférences aux institutrices des écoles maternelles, sa Pédagogie expérimentale, ses très nombreuses communications dans le Bulletin de la Société Binet. Le Dr Simon aimait à rendre service ; je pense que certains lecteurs vaudois de l'*« Educateur »* se rappellent l'avoir entendu donner à l'aula de l'Ecole normale de Lausanne, une conférence d'un très grand intérêt. Très courtois, aimable et bienveillant, le Dr Simon savait retenir ceux qui ve-

naient à lui pour s'instruire et il s'en faisait des amis fidèles et reconnaissants.

Ce savant, très au courant des travaux des psychologues, jugeait ses confrères d'un esprit à la fois clair et bienveillant ; il n'y avait en lui rien d'un fanatique ou simplement d'un passionné. Il m'avait recommandé la visite d'une école maternelle de Montmartre où Mme Rouquié appliquait avec succès une méthode de lecture globale qu'elle avait découverte elle-même et publiée avec une préface du Dr Simon ; celui-ci approuvait en psychologue cette méthode rationnelle et la jugeait efficace ; « mais, ajoutait-il, lorsqu'un enfant éprouve le besoin de lire, toute méthode lui est bonne, l'essentiel étant le besoin ». Il n'était pas un sceptique, loin de là, mais il gardait des choses une vue objective et sereine.

Le Dr Simon organisait pour ses étudiants de Sorbonne — et parmi eux des instituteurs désireux de devenir inspecteurs — des visites d'écoles, d'institutions, de l'Ecole nouvelle des Roches, de la Fondation Roussel pour enfants inadaptés, et commentait avec beaucoup de sagesse ce que l'on avait pu voir. Travailleur infatigable et ayant gardé jusqu'au bout sa vivacité d'esprit, il s'intéressa tant qu'il put aller et venir, même péniblement, à la formation d'infirmières. Aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il s'assit à sa table de travail dans son bureau dont les fenêtres dominent de cinq étages le jardin du Luxembourg ; puis il travailla encore étendu dans son lit. Cet homme de bien s'est éteint ayant auprès de lui sa compagne qui l'a entouré et soigné avec un dévouement et une affection admirables.

J'ai tracé ces lignes avec émotion, ayant eu le privilège de rester en relations suivies avec M. et Mme Simon, et jugeant que l'*« Educateur »* se devait de consacrer quelques lignes et d'exprimer son hommage reconnaissant à cet ami de l'école et des enfants, modeste et réservé, et à sa veuve sa très vive sympathie.

G. Chevallaz.

* Officier de la Légion d'honneur et médecin-chef honoraire de l'Hôpital psychiatrique Sainte-Anne, le Dr Simon était encore président de la Société Alfred Binet et vice-président de l'école d'anthropologie.

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHATEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

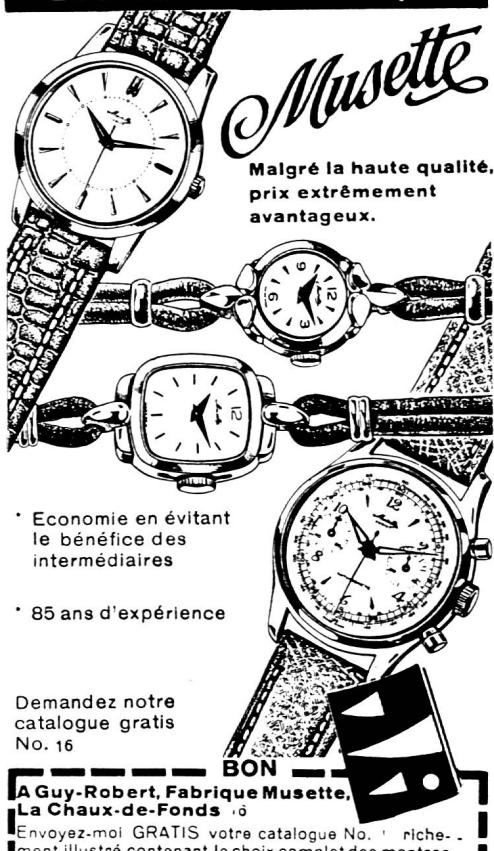
MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

Directement de la fabrique



Magasin et bureau Beau-Séjour



Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Déménagements et transports internationaux

Lavanchy s.a.

Maison fondée en 1840

Plus de 40 véhicules équipés spécialement sont à votre disposition.

Toutes formalités. - Renseignements gratuits

Agences de voyages : Lausanne, 15, rue de Bourg. - Vevey, 18, rue du Simplon.

Cave de la Crausaz, Féchy

Bettemps Frères, prop., Féchy-Dessous. Fameux cru de la Côte 1960, 1 fr. 70 pris à la cave. 1 fr. 90 franco gare. Verre à rendre. Caisse de 30 bouteilles. Tél. (021) 76 53 54.

Maison d'enfants romande, protestante, de moyenne grandeur (25 à 35 enfants) cherche

couple directeur

dont l'un des conjoints au moins ait une formation pédagogique théorique ou pratique. L'établissement sera réorganisé prochainement. Les directives en faveur des responsables des maisons vaudoises seront appliquées. Entrée à convenir. Faire offre avec curriculum vitae sous chiffre Ed. W. à l'Administration de l'« Educateur », Montreux.

